



## MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

Procès-verbal conseil du 11 février 2020

### **Administration :**

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de janvier 2020. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 182 956,72\$

D'autoriser M. Jacquelin Goyette à participer au Forum des communautés forestières le 19 février au Centre des congrès de Québec. Le coût de la formation est de 228.80\$, les frais de déplacement sont en sus.

D'adopter le règlement # 485-20 *d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2020* tel que présenté.

**QUE** le conseil municipal mandate la directrice général et secrétaire-trésorière, Mme Mélanie Vézina, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, à transmettre à la MRC de Portneuf la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires;

**QUE** le conseil municipal autorise cette personne ainsi que le maire en vertu de l'article 1038 du Code municipal, à enchérir et acquérir l'un ou des immeubles visés par cette liste, le cas échéant.

### **Sécurité publique**

D'adopter le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal pour l'année 2019, et qu'une copie de celui-ci soit acheminée à la MRC de Portneuf, accompagnée d'une copie de la présente résolution.

D'autoriser le maire, Mme Andrée St-Laurent, à signer la nouvelle entente à intervenir entre la MRC de Portneuf et des municipalités locales en matière de prévention incendie.

### **Transport routier et hygiène du milieu :**

D'acheter chez Sel Warwick Inc. 315 sacs de chlorure de calcium au coût de 24,08\$ chacun pour un total de 7585,20\$, taxes en sus.

De mandater la firme Akifer pour réaliser un programme de gestion de l'aquifère pour l'année 2020. Ce programme au coût de 2688.00\$, taxes en sus, est décrit plus amplement dans une offre de service signée par M. Yves Garneau, ingénieur.



## MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

Demande de financement au programme d'aide à la voirie locale mesures particulières volets: Accélération d'investissements sur le réseau routier local et redressement des infrastructures routières locales

De procéder au paiement de la facture # 8504 pour des travaux effectués sur la rue de l'Église Ouest à Transport Alain Carrier Inc. pour un montant de 4325.94\$ taxes incluses.

De payer une facture à la Ferme Catélie au montant de 2095.42\$ taxes incluses pour des travaux de fauchage qui ont été effectués sur le bord des routes.

### **Urbanisme et développement du territoire :**

De demander à la Commission de toponymie d'officialiser la nouvelle désignation. À partir de la route 367 au nord du chemin Julia-Paquet et de la vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf sera considéré comme chemin privé et se nommera << chemin Albert-Julien >>.

D'approuver le budget révisé 2019 de l'Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf. La part de la municipalité passe de 3555\$ à 329\$.

D'approuver les prévisions budgétaires 2020 de l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf pour l'établissement # 2867. La part de la municipalité est de 618\$

D'adopter le règlement # 484-19 modifiant le règlement numéro 236-a portant sur les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement afin de revoir les modalités relatives à la tarification.

De mandater Marie-Josée Deschênes, architecte pour l'audit technique de l'Église et du presbytère. Ce mandat sera réalisé pour un montant de 8500\$, avant taxes.

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement pour la rénovation de la salle communautaire pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

### **Loisirs et services à la collectivité :**

De participer au *Cocktail des Chefs* au profit des œuvres du Club Lions de Saint-Raymond qui se tiendra le samedi 28 mars 2020 par l'achat de 2 cartes au coût de 85\$ chacune pour un montant total de 170\$

De contribuer aux bonnes œuvres des Chevaliers de Colomb par l'achat de 2 cartes, au coût de 25\$ chacune.